



Conseil d'administration Séance du 10 février 2017

Délibération n°05-2017

Désignation de nouveaux membres au sein du Comité technique et du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'établissement

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 autorisant la création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle ;
- Vu la loi n° 84-53 du 26/01/84 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu la loi n° 83-634 du 13/07/83 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires territoriaux ;
- Vu le décret n° 85-565 du 30/05/85 modifiée relatif aux comités techniques paritaires des collectivités territoriales et à leurs établissements publics notamment ses articles 1 et 2.

Accusé de réception en préfecture
014-200028132-20170210-delib05-2017-DE
Lors de la réunion communautaire du 16/02/2017
Date de réception préfecture : 16/02/2017

En raison de la désignation de nouveaux de conseillers communautaires au sein de la communauté urbaine de Caen la mer, il est proposé au Président du Conseil d'administration de nommer les nouveaux membres et leurs suppléants au sein du collège des représentants des collectivités territoriales pour le Comité technique (CT) et le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).
Le nombre de représentants à désigner est de deux titulaires et deux suppléants.

Titulaire : M. Richard Maury – Suppléante : Mme Marie-Françoise Lebonnois
Titulaire : Mme Martine Françoise-Auffret – Suppléante : Mme Nelly Laville

Le président et le directeur de l'EPCC sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président



Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 25
Présents : 16
Votants : 20

Vote : à l'unanimité des voix